Sainte-Luce-sur-Loire

Transports: le maire défend son dossier

Après la mise en cause par l'opposition municipale de sa politique en matière de transports publics (lire OF du samedi 21), le maire Pierre Brasselet remet les pendules à l'heure. Il rappelle tout d'abord ses interventions réitérées «auprès du district de l'agglomération nantaise, puis de la communauté urbaine, seuls compétents en matière décisionnelle pour l'organisation des transports collectifs...» En septembre dernier, des courriers ont été adressés au président de Nantes Métropole «pour attirer à nouveau son attention sur l'attente très forte des usagers et de la municipalité, laquelle soutient fortement leurs demandes et a sollicité une rencontre auprès du vice-président chargé des transports collectifs, M. de Rugy... Un nouveau courrier vient d'être adressé (à ce dernier), avec copie au président de Nantes Métropole, pour faire part de l'étonnement du maire (devant) sa participation à une réunion légitime à caractère politique sur les transports

collectifs à Sainte-Luce, ce lundi 23 octobre...»

Pierre Brasselet souligne que «les entreprises de Sainte-Luce (4000 salariés) participent au versement-transport (au taux le plus élevé) et que les retombées locales se font toujours attendre en matière de transports collectifs. D'autre part, les membres de l'opposition visent, régulièrement à tort, la municipalité lucéenne malgré ses efforts en la matière, méconnaissant les décideurs représentés par M. de Rugy, qui appartient au groupe des Verts, donc de même sensibilité que M. Patrick Cotrel en liaison avec ses collègues du groupe d'opposition au conseil municipal de Sainte-Lucesur-Loire...»

■ Concours de belote et tarot

Mercredi 25 octobre, à partir de 13 h 30, salle Dagorne, concours organisé par l'association ville en fleur. Inscriptions au 02 40 25 77 47.